

CHERNS, Jack J. *Accessibilité et utilisation des publications officielles dans les bibliothèques*. Paris : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Programme général d'information et UNISIST, 1983. 41, 29, 28, 28, 3 p. (P61 - 83/WS/30)

GAGNÉ, Raymond. *Publications parlementaires québécoises : catalogue collectif*. Québec : Bibliothèque de L'Assemblée nationale, 1985. (25) p. (Bibliographie et documentation, 19)

Gaston Bernier

Volume 32, numéro 1-2, janvier-juin 1986

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1052720ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1052720ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Bernier, G. (1986). Compte rendu de [CHERNS, Jack J. *Accessibilité et utilisation des publications officielles dans les bibliothèques*. Paris : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Programme général d'information et UNISIST, 1983. 41, 29, 28, 28, 3 p. (P61 - 83/WS/30) / GAGNÉ, Raymond. *Publications parlementaires québécoises : catalogue collectif*. Québec : Bibliothèque de L'Assemblée nationale, 1985. (25) p. (Bibliographie et documentation, 19)]. *Documentation et bibliothèques*, 32(1-2), 60-61. <https://doi.org/10.7202/1052720ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1986

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

CHERNS, Jack J. *Accessibilité et utilisation des publications officielles dans les bibliothèques.* Paris: Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Programme général d'information et UNISIST, 1983. 41, 29, 28, 28, 3 p. (P61 - 83/WS/30).

GAGNÉ, Raymond. *Publications parlementaires québécoises: catalogue collectif.* Québec: Bibliothèque de L'Assemblée nationale, 1985. (25) p. (*Bibliographie et documentation*, 19).

La notion d'accessibilité aux publications et celle, plus limitée, d'accessibilité aux publications des États fait sont petit bonhomme de chemin. La Fédération internationale des associations de bibliothèques et de bibliothécaires (FIAB) y a consacré beaucoup d'efforts au cours de la dernière décennie dans le but de sensibiliser les milieux professionnels et les milieux gouvernementaux. L'Unesco a également attaché le grelot: le premier titre signalé au début de ce compte rendu illustre l'engagement de ce dernier organisme international. Au niveau des pays eux-mêmes, de nombreuses initiatives contribuent à faciliter l'utilisation des publications officielles. Le catalogue collectif des publications parlementaires s'inscrit à l'intérieur de la même préoccupation.

L'étude publiée par l'Unesco à la fin de 1983 et établie par Jack J. Chernes, haut-fonctionnaire du HMSO (éditeur officiel en Grande-Bretagne) et par la suite de la British library, aura comme principal mérite de fixer le contenu du concept d'accessibilité des publications officielles et, simultanément, de donner une évaluation chiffrée et des statistiques comparatives selon les continents.

La publication de l'Unesco repose sur l'analyse des éléments fournis par les réponses à un questionnaire distribué à 565 établissements situés dans 75 pays. L'enquête a duré de février 1981 à juin 1982. Le projet avait été conçu, en 1978, par Eve Johansson, de la British library, alors secrétaire de la Section des publications officielles de la FIAB. Le questionnaire comportait 43 questions et de multiples sous-questions. Il est reproduit dans le rapport à l'annexe A (26 p.) et cela est heureux, car il pourra servir de point de départ aux chercheurs qui désireraient éventuellement réaliser une étude similaire à un niveau régional ou national.

Le rapport comporte une présentation de la méthodologie suivie, quelques paragraphes sur le taux et la qualité des réponses et l'analyse des réponses (pp. 11 à 36). Les intitulés de cette dernière section donnent une idée de l'essentiel: acquisition et collectionnement, volume des entrées, accès, prêts interbibliothèques, disposition

et catalogage, utilisation et usagers, publications des collectivités locales et, enfin, organismes intergouvernementaux. L'auteur a consacré une dernière section aux publications officielles dans les pays en développement. Le corps principal du rapport est encadré d'un résumé informatif (deux pages) et des conclusions (six pages). Le cahier contient également le questionnaire dans sa forme originale enrichi des données compilées question par question, la compilation des réponses par région géographique (Europe, Afrique,...) et puis par type de bibliothèque (Bibliothèques nationales,... bibliothèques publiques).

Le rapport donne un tableau peu reluisant de la situation d'ensemble. Il semble, à partir des réponses, que les bibliothèques aient des objectifs d'acquisition ambitieux mais qu'on ne parvient à peu près jamais à les atteindre. La grande majorité des établissements compte sur le dépôt pour développer les collections et on n'a recours à l'achat ou à la sollicitation d'exemplaires gratuits que pour combler les lacunes. Les bibliothèques les mieux pourvues de collections officielles seraient les bibliothèques nationales, les bibliothèques parlementaires et les bibliothèques universitaires et, à l'autre extrémité, les municipales seraient les parents pauvres en la matière. Les publications officielles sont à la disposition des usagers et on peut aisément y accéder. Cependant, les usagers dans bien des cas devront se débrouiller seuls: peu de bibliothèques publient des guides, rares sont les bibliothécaires spécialisés qui peuvent les épauler et l'existence de publications et de collections officielles n'est pas toujours publicisée. Par ailleurs, la fantaisie sinon l'anarchie prévaut dans le traitement de ces documents: tantôt ils sont intégrés à la collection générale, tantôt on en fait une collection indépendante, tantôt des titres sont catalogués pendant que d'autres ne le sont pas.

Ces problèmes internes et variables selon les bibliothèques s'ajoutent aux problèmes liés aux publications officielles comme catégorie: variété quasi infinie de formules (feuilles mobiles, périodiques, microfilms, monographies, etc.), contrôle bibliographique ordinairement poreux, publicité restreinte, multiplicité des services producteurs et distributeurs, modifications des collectivités auteurs et, surtout, difficultés de définition créées par l'apparition des moyens modernes de reproduction et celle, concomitante, des parapublications.

L'auteur du rapport suggère des voies de réformes: amélioration des textes législatifs et réglementaires régissant le dépôt, contrôle bibliographique plus serré, engagement de bibliothécaires préposés aux publications des États, des villes et des organismes gouvernementaux internationaux. Mais, par dessus tout, il appelle de ses vœux une action concertée du milieu professionnel et des

associations. Il faudrait s'efforcer dans un premier temps d'établir le profil des usagers des publications officielles et, pour cela, de faire la collecte des données sur l'utilisation de ces collections elles-mêmes. Une fois cette connaissance acquise, le milieu sera en mesure d'intervenir à bon escient auprès des autorités gouvernementales et de suggérer les améliorations nécessaires.

La deuxième publication analysée ici n'a pas la même portée que l'étude de l'Unesco. Cependant, elle mérite une mention, car elle constitue un effort d'identification des collections de publications parlementaires québécoises conservées dans les bibliothèques les plus importantes du territoire (dix-sept au total).

Le répertoire comporte deux parties. Dans la première, on énumère les publications parlementaires par tranches chronologiques et on y signale les bibliothèques possédant les volumes des diverses strates. Les symboles utilisés marquent l'état des collections (complètes, complètes mais inaccessibles, incomplètes, absentes). Dans la deuxième partie, le compilateur fournit des précisions quant aux collections incomplètes: il énumère les volumes possédés par l'établissement. L'ordre retenu dans cette partie est le même que celui utilisé dans la première et les numéros donnés à chaque publication également.

Une étude sommaire des résultats de la compilation de R. Gagné confirme les conclusions de la publication de l'Unesco: faiblesse, sauf exception, des collections de publications officielles dans les bibliothèques municipales, richesse des collections de la Bibliothèque nationale, de la Bibliothèque parlementaire québécoise, des bibliothèques universitaires dans un moindre degré.

Le catalogue collectif pourrait être amélioré en prévision des prochaines éditions. On pourrait combler un oubli en inscrivant les Débats du Conseil législatif publiés entre 1887 et 1895 de même que ceux du 12 au 18 décembre 1968. Il aurait été utile également pour les utilisateurs de connaître les possesseurs des collections de projets de loi. Il y aurait peut-être lieu d'ajouter une liste complète et détaillée des volumes de chaque collection. Cela permettrait aux bibliothécaires et documentalistes d'identifier les lacunes de leurs collections et de les combler. De même, il faudrait en toute logique signaler la présence des collections de documents parlementaires conservés sur microfilms ou microfiches.

La publication de Raymond Gagné permettra aux bibliothécaires de repérer les collections conservées et d'évaluer leur état. Cet instrument trouvera sa place à côté du *Répertoire des publications gouvernementales du Québec*, 1867-1964 et 1965-1968, à côté de la *Liste mensuelle des publications du gouvernement du Québec* et du

Guide de recherche documentaire... de Jacques Bourgault.

En bref, le cahier de l'Unesco sera utile aux chercheurs qui désireraient creuser davantage le problème de l'accessibilité des publications officielles. Les chiffres foisonnent. Le catalogue collectif préparé par R. Gagné constitue, quant à lui, un effort pour rendre une sous-catégorie de publications officielles, les publications parlementaires, plus facilement accessibles en identifiant les principales bibliothèques les conservant.

Gaston Bernier
Bibliothèque
Assemblée nationale
Québec

GIRODET, Jean. Dictionnaire du bon français. Paris, Bordas, 1981. 896 p.

HANSE, Joseph. Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne. Paris, Gemboux, Duculot, 1983. 1 017 p.

COLPRON, Gilles. Dictionnaire des anglicismes. Montréal, Librairie Beauchemin, 1982. xxii, 199 p.

DAGENAIS, Gérard. Dictionnaire des difficultés de la langue française au Canada. Boucherville, Éditions françaises, 1984. 522 p.

À une époque où tout change, il est des sujets qui ne se démodent pas, ou qui reviennent à la mode cycliquement. On ne sait pourquoi, en 1986, il semble y avoir un regain d'intérêt pour la question de la qualité de la langue. Cette préoccupation n'est pas nouvelle: au XIX^e siècle autant qu'à l'époque actuelle, la question de la qualité de la langue a fait couler beaucoup d'encre au Québec. Il suffit de rappeler les nombreuses chroniques de langue, les interventions de type puriste ou correctif, la chasse aux anglicismes pour se rendre compte de l'intérêt que suscite le sujet.

Faut-il rappeler que la langue est avant tout un moyen d'expression, de communication et que, comme tout langage, elle est constituée d'un système codifié? L'efficacité de la communication commande une utilisation précise et exacte du système linguistique que l'on choisit pour s'exprimer, conformément à son évolution dans le temps et dans l'espace.

Comment y parvenir? Il existe une pléthore d'instruments, du dictionnaire de langue à la grammaire, sans oublier les dictionnaires correctifs. Nous avons choisi d'en présenter ici quatre titres.